

DOYN, l'un des notables, « n'est pas d'avis de les chasser, ains plustôt les faire *besogner* aux fossés de Saint-Sébastien (où l'on élevait de nouveaux remparts), les nourrit et faire quête pour y subvenir. »

Messire JEHAN DU PEYRAT, lieutenant général du Roi, ajoute que l'on doit « en communiquer aux gens d'église et s'en référer à plus grande délibération (5). »

(5) Nous extrayons des actes consulaires le procès-verbal *in extenso* de l'une des séances préparatoires dont il est fait mention ci-dessus :

Le dimanche 7^{me} may 1531 en l'Ostel commun.

Messire Claude Baronnat docteur, Jehan Prunier, Geoffroy Baronnat, Jacques Fenoil, M^e Clément Amyot, Théode Le Vin, Estienne Berthelon, Jehan Rochefort, Ihérosme Guerrier.

Pour ce que le blé fut vendu hier à la grenette 29 et 40 sols le bichet froment et qu'il n'en vient plus guères par les artaux amenans bleus d'Auvergne et de Velay, aussy qu'il n'y a blez en Bourgoigne en Dombes ne ailleurs, dont les précédentes années ceste ville estoit secourue en blez et y est le blé encore plus cher que en ceste ville et pour adviser ce qu'on aura à faire mesmement de la grant multitude des pauvres gens paysans et autres qui s'en sont venus desd. pays de Bourgogne, Bresse et Beaujolais, du Bassiny, du Daulphiné et autres pays estranges, et affluent journellement en ceste ville tellement que les rues en sont pleines, tous querans leur vie et demandans, de sorte qu'ils gastent grant partie de blé qui enhérit.

Et pour y mieux adviser, ont esté mandez Messieurs les notables, viels et conseillers et notables desquels sont comparuz ceux qui après sont nommés.

Messire Jehan du Peyrat, lieutenant général du Roy.

M^e Anthoine Audoyn.

M^e Benoist Meslier.

Anthoine Sanneton.

Pierre Manissier.

Jehan Mornay.